

**CHANGEMENT SOCIAUX ET EMIGRATION CLANDESTINE
EN TUNISIE**

Hassène Kassar

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

Séance poster N 1405

Introduction.....	3
I-L’Espace migratoire Tuniso-Méditerranée: Bref aperçu historique.	5
.....	5
1-Tunisie pays d’immigration.....	6
2 -Tunisie pays d’émigration	8
II- changements sociaux en Tunisie, Mondialisation, et apparition de	
l’émigration non contrôlée ou clandestine contemporaine.....	11
1-Population et développement en Tunisie.....	12
a- L’évolution de la population en âges d’activités	12
b- Population et Emploi	14
2-Mondialisation et migration	17
a- Les transformations des facteurs économiques	18
b- Le fait migratoire contemporain résultat de l’interdit.....	19
c- Quelques indications statistiques	23
Références bibliographiques.....	28

Changements sociaux et émigration clandestine en Tunisie

Introduction

La question migratoire est considérée , aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du sud, comme l'une des questions les plus cruciales de la fin du XX siècle et de ce début du XXI siècle. Si elle est devenue relativement problématique et a bénéficié de l'attention des chercheurs assez tôt dans les pays du Nord, elle n'est devenue de même au Sud que ces dernières années avec la campagne médiatique incriminant ce qu'on appelle l'immigration clandestine, phénomène considéré par certains gouvernements, organisations voir même chercheurs scientifiques comme à l'origine des maux de l'Europe. Le nombre des études traitant de l'émigration en Tunisie ne sont à la hauteur de l'importance du phénomène , encore moins si la question traite de l'émigration clandestine. A notre connaissance une seule étude traitant du sujet, qui n'a pas été encore achevée est en cours* D'après son auteur elle sera publiée qu'en début de l'année 2006.

Jadis, la Tunisie historiquement terre d'immigration, n'a connu l'émigration de masse qu'à partir de la deuxième moitié des années soixante du siècle dernier. Depuis, la région méditerranéenne et le monde ont connu des changements multiples. Le sentiment patriotique et national a laissé place à la survie. Les aspirations des peuples au développement, à l'indépendance et à un avenir meilleur pour les nouvelles générations, ont laissé place au désarroi, aux désespérances et à la peur de l'avenir.

Cependant, peut-on dissocier ce fait pluridimensionnel, de l'histoire de domination, de dépendance de déséquilibre Nord –Sud. Si certains considèrent que ces concepts sont désormais caducs en raison de la mondialisation et de la politique de fait accompli de cette domination, les répercussions engendrées font de l'immigration et surtout de l'immigration clandestine une conséquence incontournable à cette situation.

La mondialisation a eu raison des modèles traditionnels de la migration internationale, et comme résultat, elle a contribué à la modification de leur forme et des stratégies individuelles des immigrants. Des changements profonds se sont produits, ils ont

* ¹ Mabrouk Mahdi, « *El-Harikoun. Pour une approche sociologique du milieu social des immigrés clandestins et de leur imaginaire* », in Revue Tunisienne des Sciences Sociales, N 125, 2003, Tunis, PP, 15-49.

touché les fins fonds de la campagne des pays du Sud dont la Tunisie. Le mode de vie et de consommation occidentale ont bouleversé une autre fois l'ordre établi. Si le bouleversement qui a suivi la colonisation était réalisé en grande partie par la force et par la contrainte des armes, la violence de la mondialisation s'est réalisée par la contrainte médiatique, politique, économique et parfois militaire. Cette nouvelle forme de domination a conduit à la paupérisation des sociétés des pays du Sud jusqu'au fin fond des cellules sociales

Par conséquent, l'émigration à l'origine émigration temporaire d'hommes jeunes célibataires, est devenu un fait de société qui n'épargne aucune région du pays, aucune classe, aucun niveau scolaire, sans faire de distinction entre hommes, femmes et enfants.

Pour arriver à leurs objectifs, les émigrés potentiels n'éliminent aucune possibilité qui leurs permet d'atteindre la rive Nord de la méditerranée. Les différents niveaux de risques vont d'essayer de rejoindre les pays du Nord en tant que touriste et de s'y installer, jusqu'à risquer leur vie, en traversant la méditerranée sur des barques de fortune les quelques kilomètres qui séparent l'Afrique de l'Europe. Certes risquée la vie est un choix très difficile, mais quand on écoute les jeunes émigrés clandestins potentiels, on comprend les raisons qui les poussent à faire cette action. L'arrivée à cette situation est due certainement à des raisons pénibles. Faut-il penser les migrations internationales différemment ? L'économique est pour beaucoup, mais les déterminants du choix d'émigrés en Tunisie comme d'ailleurs dans les autres pays de la rive sud de la méditerranée sont multiples et dépassent le facteurs économique. Dans ce travail on a essayé de comprendre la situation de quelques indicateurs incitateurs de l'émigration tel que la situation démographique et la situation de l'emploi en Tunisie en relation avec la question de l'émigration de Tunisie. On a en plus essayé de comprendre les changements qu'a connu le fait migratoire suite à la mondialisation. Par ailleurs, on a essayé de comprendre le phénomène de l'émigration en général et l'émigration clandestine en particulier en Tunisie et comment elle se développe.

En l'absence d'études ou de théories connu sur l'émigration clandestine en Tunisie et afin de compléter notre analyse, nous avons mené une enquête qualitative exploratoire dans la ville Goulette-Kram, une ville qui abrite le plus grand port en Tunisie et qui voit arriver et partir chaque année des milliers d'émigrés et des milliers de touristes. Dans cette enquête, notre objectif était de définir le rapport entre les jeunes de cette

villes, en contact permanent avec l'Europe par l'intermédiaire du port et par l'intermédiaire des passagers, et le phénomène de l'émigration en général et l'émigration clandestine en particulier. Nous avons espéré ouvrir à l'avenir par l'intermédiaire de cette enquête d'autres champs de réflexions et d'analyses et qui puissent suivre par conséquent, ce phénomène devenu incontournable en Tunisie et en méditerranée. Néanmoins, en raison de la spécificité du sujet et de la population objet de notre enquête, nous avons pris beaucoup de retard dans la réalisation de notre objectif. Bien qu'on dispose actuellement d'une matière assez fournie, nous considérons qu'elle nécessite encore un effort de collectes et d'analyses supplémentaires. Pour cette raison, nous allons nous limiter dans ce travail de présenter notre analyse de la situation de l'émigration Tunisienne en générale et l'émigration clandestine en particulier. Cependant, l'absence de statistiques exhaustives sur le sujet nous allons utiliser les données collectées dans les journaux et les informations publiés dans la seule enquête qu'une partie de ces résultats ont été publié².

I-L'Espece migratoire Tuniso-Méditerranée: Bref aperçu historique.

Nous pouvons considérer que les vingt dernières années comme des années fastes pour les recherches sur le fait migratoire aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine. Néanmoins, traiter la question en se limitant à l'une des deux rives néglige la nature du fait migratoire, résultats d'intérêts politiques économiques, culturelles, c'est à dire multidimensionnel.

La notion de l'espace chère aux géographes, mais aussi à plusieurs autres disciplines, est une notion fondamentale dans les études concernant le fait migratoire. Dans ce sens, l'étude de Gildas Simon³ en dépit de son ancienneté, reste jusqu'à présent un document de base non seulement dans l'étude de l'émigration tunisienne en France, mais aussi du fait migratoire dans cet espace Euro-Maghrébin ou plus encore, Euro-Africains. L'importance de la notion de l'espace réside dans le fait qu'elle traite la question sans faire abstraction à aucune dimension. Étant donné que de la nature de l'émigration-immigration est le résultat de tout un processus complexe qui prend ces

² Mabrouk Mahdi, op.cit.

³ Gildas Simon, *L'espace des travailleurs tunisiens en France, structure et fonctionnement d'un champs migratoire international*, Poitiers, 1979.

origines dans l'histoire profonde de la méditerranée, et qui s'est consolidée depuis le XIX siècle avec la colonisation et la nature des relations qui en découlent. De ce fait, on peut dire que l'émigration-immigration est le résultat d'une histoire et d'un vécu d'antagonisme, de colonisation, de dépendance, de coopération et d'interdépendance. Pour cette raison, l'émigration tunisienne était historiquement vers la France et d'un degré beaucoup plus faible vers l'Allemagne, celle vers l'Italie ne s'est développée que pendant les deux dernières décennies. C'est pourquoi on va axer notre travail dans ce paragraphe sur l'espace Franco-Tunisien.

Cet espace est géographiquement « un territoire continu, c'est un champ discontinu, situé en Tunisie et en France et qui doit son unité, non seulement au flux de main d'œuvre qui le parcourt (flux de départ et de retour), mais aussi à l'ensemble des liens économiques et humains qui dérivent de la migration de la force de travail et qui la sous-tendent »⁴. Cependant, cet espace qui se limitait à deux pays, voire à l'ancienne puissance coloniale et les pays maghrébins anciennes colonies, s'est élargi considérablement avec la transformation de l'espace maghrébin comme espace de passage obligé des immigrés de l'Afrique sub-saharienne et la transformation de la France comme pays potentiellement de passage vers l'Europe et même vers le reste du monde. C'est dans ce sens que Gildas Simon a qualifié l'espace migratoire de globale et dynamique et il a suggéré que la recherche sur le fait migratoire doive être sujet à un dépouillement constant.

1-Tunisie pays d'immigration

La Tunisie était historiquement considérée comme une terre d'immigration. Pays ouvert à la méditerranée au Nord et à l'Est, cette mer a contribué largement dans son histoire humaine et sociale. La Tunisie comme toute la méditerranée était ouverte à toutes les civilisations. A titre d'exemple, sous le règne des Hafsides (XII-XIV siècle), il a pu recevoir les Andalous chassés de leurs cités, est cela sans faire de distinction entre musulmans, juifs ou chrétiens. En plus et surtout sous le règne des Hafsides entre le douzième et le quinzième siècle la Tunisie était toujours considérée comme terre de refuge pour plusieurs populations, la plus connue d'entre elles celle des juifs livournais devenus des financiers, des médecins et des ministres à plusieurs reprises.

⁴ Gildas Simon, op. cit., p 16.

La présence des Européens en Tunisie a précédé certainement la colonisation. Sans tarder sur cette question qui nécessite à elle seul un travail à part, nous allons évoquer quelques données relatives à cette question. Le travail de Jean Ganiage⁵ sur la présence européenne en Tunisie constitue un travail intéressant, sans tout de même pouvoir présenter des données précises. Car « les nouveaux venus arrivaient sans passeport, ils ne manifestaient aucun empressement à se faire enregistrer auprès de leurs consulats, les consuls de Naples et d'Angleterre ne connaissaient que très approximativement le nombre de leurs ressortissants »⁶. D'après Ganiage, en 1856 la mission catholique recensait 12064 dans la régence, dont 9150 pour la seule ville de Tunis. La plupart des européens étaient venus des régions voisines sur des barques de pêcheurs, de Malte dans les habitants étaient des ressortissants Anglais, de Pantellaris, de Favignana, de la Sardaigne, de la Corse, de Naples, et de Marseille.

Sous le règne de Ahmed Bey la régence de Tunis est devenue une vaste terre d'accueil pour les Européens. Grand admirateur du modèle français, le Bey de Tunis a entrepris de grands projets de réformes et de constructions qui vont s'avérer catastrophique pour l'avenir de la Tunisie, mais qui ont été à l'origine d'une demande accru d'ouvriers qualifiés dans plusieurs secteurs, notamment la marine, les arsenaux et les manufactures.

Avec la colonisation le nombre des Français a commencé à augmenter à Tunis en premier lieu et au reste du pays en second. La présence de non Tunisiens n'était pas propre à la ville de Tunis et sa banlieue quoi que le taux des Européens atteignaient dans cette région 70%. Entre 1921 date du premier recensement qui prenait en compte la population indigène et 1956 date de l'indépendance, la répartition de la population était comme suit :

Evolution de la population en Tunisie (1921-1956)

Désignation	1921	1926	1931	1936	1946	1956
Pop tot	2093938	2159708	2410692	2608313	3230952	3783169
Pop indigé	1874256	1917930	2142102	2324972	2903949	3441696

Source : Institut National des Statistiques, Tunis.

⁵ Jean Ganiage, *La population européenne de Tunis au milieu du XIX siècle*, étude démographique, PUF, Paris, 1960.

⁶ Jean Ganiage, Op. cit., p.15.

En 1956 il y avait 255000 Européens dont 180000 Français, 57000 Italiens, 6000 maltais, ce qui nous donne 9% de la population totale. La grande majorité des français a regagné la France en partie avec l'indépendance, une autre partie en 1964 avec la nationalisation des terres agricoles. Pour les Italiens et les Maltais ils ont pu profiter de la nationalité française et partir en France. Certains d'entre eux ont gardé la double nationalité.

2 -Tunisie pays d'émigration

L'immigration maghrébine en France a commencé vers la première guerre mondiale pendant laquelle la France a fait appel à la main d'œuvre maghrébine pour remplacer les Français mobilisés par les opérations militaires, « 18200 tunisiens ont été ainsi introduits officiellement en France »⁷. Les ouvriers tunisiens sont employés pendant toute la durée du conflit dans les usines d'armements, les transports et les services urbains, mais aussi dans les exploitations agricoles où, au dire de Gildas Simon, leurs qualités étaient vivement appréciées. Cependant, contrairement à l'immigration marocaine et surtout algérienne qui a repris dès 1921, les ouvriers tunisiens sont rentrés chez eux avec la fin de la guerre et l'immigration ne reprend qu'après quarante ans.

Ce qui spécifie l'émigration tunisienne vers l'Europe et surtout vers la France, c'est le fait qu'elle était souvent une émigration-immigration non contrôlée, à l'exception d'une période très brève. Juste après l'indépendance une vague de migration à vu le jour. De 1957 à 1962 le nombre des tunisiens a augmenté de 453.5% atteignant 26569 personnes. Mais la nature de cette immigration n'était pas une immigration ouvrière proprement dite mais une immigration de personnes ayant des intérêts politiques ou économiques avec l'ancienne puissance coloniale.

La signature de la convention d'août 1963 avait comme objectif de contrôler le flux migratoire qui commence à porter préjudice aux deux pays. Cependant, cette convention n'a pas donné pendant les premières années les résultats dont on espérait d'elle, puisque des événements politiques ont été à l'origine du retard observés dans son application effective. Pour cette raison, les chiffres officiels tunisiens montrent que le nombre des immigrés était très faible, et cela avec une moyenne de 596 immigrés par an entre 1962 et 1966. Néanmoins, ce chiffre paraît très loin de la réalité puisque le recensement de la population en France de 1968 mentionne un nombre de

⁷ Gildas Simon, op.cit. p 49.

tunisien atteignant 61028 personnes. Ceci indique que le nombre des tunisiens a augmenté pendant la période inter-censitaire de 230%, ce qui enlève toute crédibilité aux chiffres officiels, ce qui démontre que l'immigration tunisienne vers l'Europe et surtout vers la France était en grande partie une immigration non organisée et spontanée appelée dans les termes d'aujourd'hui "clandestine".

Le tableau suivant nous montre clairement la grande différence entre les données de l'administration tunisienne et celle de l'administration française et le taux des cas régularisés entre 1964 et 1975 :

Les effectifs contrôlés et les effectifs non contrôlés de 1964 à 1975

année	Effectifs adm tunisienne	Effectifs OMI	Effectifs des régularisés	Taux de régularisation%
1964	616	2730	2114	77.40
1965	849	5776	4927	85.30
1966	810	6631	5821	87.80
1967	1010	6534	5524	84.50
1968	936	6109	5173	84.70
1969	4155	14925	10770	72.20
1970	7908	11070	3162	28.60
1971	8008	9971	1963	19.70
1972	8548	9890	1342	13.60
1973	4250	20857	16607	79.60
1974	3333	4190	857	20.50
1975	527	820	293	35.70
total	40950	99503	58553	58.80

Sources : OMI et OTTEEFP*

Nous constatons que la différence entre le nombre des immigrés "officiels" ou contrôlés était très élevé et cela jusqu'à 1969. A partir de cette date, il y a eu une période de répit d'immigration non contrôlée qui s'est prolongée jusqu'à 1975, à l'exception de 1973 année à laquelle le gouvernement français a pris la décision de régulariser la situation des immigrés entrés en France avant 1 juin 1973 et cela suite à la polémique qu'a suscité le décret Fontenay-marcellin.

* Office des Travailleurs Tunisiens émigrés et de la formation Professionnelle.

L'arrêt officiel de l'immigration en France n'a pas pu arrêter la venue des tunisiens, et le retour régulier des immigrés en Tunisie pour les vacances n'a fait qu'accentuer le désir de leurs proches de tenter une expérience. C'est ainsi, que les Tunisiens viennent en tête des étrangers qui ont bénéficié des mesures de régularisation de 1982 avec 22000 cas régularisés.

De cette manière, le nombre de tunisien n'a cessé d'augmenter passant de « 1916 tunisiens en 1946 »⁸ et « 4800 tunisiens dont 1181 femmes en 1954 »⁹ à 206336 résidents déclarés en 1990 leur proportion dans le nombre d'étranger résidant en France est passé de 0.3% en 1954 à 4.1% en 1975 et à 5.7% en 1990.

Pour les autres pays européens l'immigration-émigration tunisienne et en dépit de protocoles signés avec quelques pays (l'Allemagne 1965, la Belgique 1969, la Hollande 1971, l'Autriche 1970, l'Italie 1984) est restée très limitée. Le nombre des immigrés n'a jamais atteint un niveau élevé et dans certains pays l'effectif a parfois baissé.

Le cas de l'émigration tunisienne vers l'Italie est spécifique. Il faut rappeler que l'économie italienne est restée jusqu'au début des années quatre-vingt une économie relativement fragile et la lire italienne était très faible et si on ajoute le problème de langue, on comprend la raison pour laquelle les Tunisiens ont écarté l'immigration vers l'Italie et leur nombre n'a pas dépassé 3737 personnes en 1984¹⁰. Néanmoins, l'Italie est restée pour longtemps un lieu de passage de l'émigration tunisienne non-contrôlée ou clandestine.

Pourtant, la moitié des années quatre-vingt a vu le nombre des Tunisiens en Italie augmenter d'une manière très nette, atteignant 68705 personnes en 1993 et cela malgré l'instauration du visa. Bien que l'Italie reste pour une grande partie des émigrés un lieu de passage, elle est devenue avec les années une terre d'immigration.

A partir de cette époque et surtout avec la croissance économique italienne assez élevée, le secteur agricole et l'économie informelle sont devenus en mesure d'absorber un nombre de plus en plus élevé d'immigrés Tunisiens. Malgré l'instauration du système de quota, des centaines de jeunes et de moins jeunes tentent chaque jour de faire le grand saut et de passer au Nord. Le nombre des Tunisiens et des maghrébins et autres africains ne cesse de croître en Italie, de là on comprend que

⁸ Gildas Simon, op. cit.p.48.

⁹ Singer-Kerel Jeanne, « Les actifs maghrébins dans les recensements français » in *Maghrébins en France : émigrés ou immigrés ?* » CRESM-CNRS, Nov 1985, Paris, p.85.

¹⁰ chiffres du ministère des affaires étrangères tunisien.

la solution sécuritaire à la question migratoire a échoué et ne pourra pas résoudre ce problème. Actuellement, « La mondialisation des échanges et des techniques, la mobilité croissante des individus ont conféré aux flux migratoires une dimension inédite. Ils ne peuvent plus être conçus uniquement comme le passage d'un territoire à un autre »¹¹. Le fait migratoire est devenu plus que jamais un fait de société. Les mutations que le monde a connu depuis les deux dernières décennies, ont contribué largement dans la métamorphose du paysage migratoire. Dans ce sens, Catherine Withol de Wenden a écrit « Depuis une vingtaine d'années, des événements ont transformé en profondeur les migrations internationales dans une Europe elle-même en mutation : ouverture à l'Est, explosion et crise de l'asile, mondialisation et diversification des migrants, transformation de pays d'émigration en pays d'immigration au sud et à l'Est de l'Europe »¹²

II- changements sociaux en Tunisie, Mondialisation, et apparition de l'émigration non contrôlée ou clandestine contemporaine

La mondialisation et l'ouverture des frontières aux marchandises et aux capitaux ont bouleversé les données. Face à une structure de population qui reste très jeune et qui génère une demande additionnelle d'emplois de plus en plus élevé, additionnée à une déception accrue dans toutes les couches sociales, partir vers le Nord devient la seule planche de salut qui pourrait sortir ces jeunes et même ces moins jeunes de la situation d'aliénation. En dépit d'une politique de population exemplaire, la Tunisie sera appelée à affronter une forte augmentation de la population en âge d'activité. Dans une conjoncture mondiale assez difficile et des changements sociaux très profonds, la Tunisie se trouve dans une situation dont la question de l'emploi reste un problème crucial pour la Tunisie dans l'immédiat et dans l'avenir, et cela jusqu'à l'an 2010-2015. Les changements sociaux ont abouti à un bouleversement de plus en plus sensible dans le marché de l'emploi. La politique d'éducation de masse, choix stratégique de la Tunisie depuis l'indépendance, a été certes bénéfique sur plusieurs

¹¹ Cesari Jocelyne, « *Les réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb : l'international sans territoire* », in *Revue Européenne des migrations Internationales*, , vol 13, 1997 P.81.

¹² Withol de Wenden Catherine, « *Penser la mobilité* », in *Esprit*, N 300, Paris, Décembre 2003,p.78.

plans, mais par conséquent elle a engendré des milliers de diplômés des deux sexes dont une bonne partie en chômage. Sans prétendre réaliser une analyse sur la question de la population et du développement en Tunisie, nous allons évoquer quelques indications qui peuvent nous éclaircir sur un des principaux facteurs générateurs et incitateurs du développement de la nouvelle forme d'émigration en Tunisie.

1-Population et développement en Tunisie

En dépit d'une politique de population rigoureuse depuis les années soixante, la Tunisie ne peut ressentir les bienfaits de sa politique qu'à partir de la prochaine décennie, pendant laquelle les tranches d'âges d'activités commenceront à se rétrécir¹³. Par contre, la Tunisie comme d'ailleurs tout les pays du sud de la méditerranée verra pendant la décennie actuelle arrivés le nombre le plus élevés de personnes en âges d'activités.

a- L'évolution de la population en âges d'activités

En 1956, la population tunisienne comptait 3763169 personnes dont une large proportion d'enfants de – 15 ans. A cette époque le taux de natalité était situé à 45.1‰ et cela avec un taux de mortalité de 15 ‰ et un indice synthétique de fécondité qui dépassé les 7.15 E/F. Cette situation avait alerté les pouvoirs publics qui ont considéré les problèmes démographiques constitués, un des plus grands défis à relever. A partir des premières années de l'indépendance, la Tunisie avait entrepris une politique de modernisation touchant plusieurs niveaux, allant de la famille jusqu'à toutes les structures sociales, et cela en essayant de réaliser le changement par le bas. Plusieurs décisions ont été prises dans ce sens. Parmi elles, la promulgation du code du statut personnel qui interdit la polygamie, l'entreprise d'une politique d'éducation destinée aux deux sexes sans distinction. Cette politique a eu comme impact immédiat, l'augmentation de l'âge moyen aux mariages, une baisse relative de la fécondité (bien quelle était lente pendant les premières années, une augmentation du taux de scolarisation, une augmentation relative des taux de prévalence contraceptives..* .

¹³ Voir Fargues Philippe, « *L'émigration en Europe vue d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient* », in Esprit N 300, décembre 2003, P125-143.

* Voir les articles et les écrits de Courbage Youssef et Fargues Philippe, in Population, INED.

- Kassar Hassène, « L'espace migratoire Franco-Tunisien : Historique et perspectives », sous la direction de Léon Tabah, EHESS, Paris, Mai 1994.
- Montenay Yves, « Démographie Politique des Pays Arabes », sous la direction de Gérard-François Dumont, Paris-Sorbonne (Paris IV), Paris, Septembre 1994.

De ce fait, le taux de croissance naturel de la population a nettement baissé depuis l'application de la politique de population dans son ensemble et surtout de l'application du programme du planning familial, passant de 3% en 1966 à 2.30% entre 1966 et 1975.

Evolution de quelques indicateurs démographiques de la Tunisie

	ISF	TGF	TBN	TBM	TAN%	TA.NET%
1966	7.15	214.1	45.1	15	3.00	2.57
1975	5.79	162.1	36.0	10.00	2.66	2.62
1984	4.64	136.6	32.3	6.5	2.58	3.27
1994	2.87	89.0	22.6	5.7	1.78	-
2004	2.05		15.10	5.7	1.03	-

Source : Institut National des Statistiques.

Néanmoins, et en dépit de cette politique et malgré une forte émigration, la fécondité élevée des trente premières années après l'indépendance, l'amélioration sensible du secteur de la santé et de l'hygiène et la structure très jeune de la population ont engendré pendant trente ans un taux de croissance assez élevé.

Evolution de l'effectifs de la population et de la croissance (1956-2004)

Année	1956	1966	1975	1894	1994	2004
NB pop(1000)	3783.2	4533.3	5588.2	6966.2	8785.4	9910.9
Croissance%		1.83	2.35	2.48	2.35	1.21

Source : Institut National des Statistiques

La forte croissance des années 60-70-80 a eu comme effet une refonte de la structure de la population qui s'est caractérisée par une forte augmentation de la population en âges d'activités. Certes l'augmentation du taux et de l'âge de scolarisation pour les deux sexes a relativement atténué l'impact de l'effet de cette augmentation sur le marché du travail, mais elle constitue et elle va constituer à l'avenir le plus grand problème de la Tunisie et même de la méditerranée puisqu'une partie de ces personnes en âges d'activités constitue, des émigrés potentiels.

Evolution de la structure par âges %

Tranches d'âges	1966	1975	1984	1994	2004
0-4 ans	18.6	16.0	14.6	11.0	8.1
5-14 ans	27.9	27.8	25.1	23.8	18.6
15-59 ans	48.0	50.4	53.6	56.9	64.0
60+	5.5	5.8	6.7	8.3	9.3
Tot	100	100	100	100	100

Source : INS

Cette croissance de la population en âges d'activité va s'accroître pendant la prochaine décennie et cela jusqu'à 2015, sans tout de même baisser sensiblement, puisque elle va être au alentour de 65% (max 66.6% ; min 63.4%) de l'ensemble de la population.

En se basant sur les études de l'INS et surtout celle qui avait pris comme hypothèse une baisse modérée de la fécondité, on trouve pour les années à venir une répartition comme suit :

Perspectives de l'évolution de la structure de la population % *

	2004	2006	2009	2029
0-4 ans	8.1	7.2	6.9	5.3
5—14 ans	18.6	17.1	15.3	12.0
15-59 ans	64.0	66.4	68.3	64.9
60 ans	9.3	9.3	9.4	17.7

Source : INS

De cette manière, le nombre de la population en âges d'activité qui est actuellement de 6342500 personnes, va dépasser les sept millions en 2009 jusqu'à atteindre 7637000 personnes en 2029.

b- Population et Emploi

Depuis son indépendance la Tunisie était toujours confronté aux problèmes de l'emploi. De plus en plus, les facteurs démographiques sans parler des autres problèmes qui aggravent la situation du marché de l'emploi. L'augmentation

* Hypothèse d'une baisse modérée de la fécondité

permanente de la population active a pulvérisé la demande additionnelle d'emploi et on prévoit une très forte augmentation dans les années à venir.

Actuellement,* le nombre des actifs est en constante augmentation passant de 2772.4 actifs en 1994 à 3328.6 actifs en 2004, ce qui nous donne une augmentation moyenne 56000 nouveaux actifs et un taux de croissance de 1.85% par an contre 2.6% pour la décennie (1984-1994). Cette baisse est le résultat direct, de la nouvelle législation en matière d'éducation, qui "oblige" les enfants de moins de 16 ans à ne pas quitter l'enseignement et aussi de l'augmentation du taux de scolarisation dans tous les niveaux de l'enseignement.

Evolution du nombre des actifs par sexe (15 ans +)

	Nb actifs(1000)		Répartition proportionnelle		Moyenne croissance
	1994	2004	1994	2004	%
Masculin	2119.3	2444.1	76.4%	73.4%	1.44%
Féminin	653.1	884.5	23.6%	26.6%	3.08%
total	2772.4	3328.6	100%	100%	1.85%

Source : INS

Nous constatons que le nombre et la proportion des femmes sur le marché de l'emploi ne cesse d'augmenter passant de 23.6% à 26.6%. Cette augmentation est le résultat de plusieurs facteurs

- L'émancipation exceptionnelle de la femme tunisienne.
- L'augmentation du niveau d'instruction qui a comme résultats entre autre le dépassement du nombre des femmes celui des hommes dans les diplômés de plusieurs spécialités universitaires.
- Le surendettement du ménage tunisien qui oblige aussi bien l'homme que la femme à travailler, et ce n'est pas seulement une réalisation de soi, mais surtout une nécessité économique. Ce comportement est relativement nouveau surtout si on constate que des groupes de femmes quittent leurs régions d'origines défavorisés dans le centre, le centre-ouest et le nord-ouest pour travailler dans les régions les plus « prospères » tels que la capitale ou les zones touristiques.

* Recensement général de la population, INS, Tunis, 2004.

La part des femmes dans la population active employée, bien qu'elle reste très inférieure à celle des hommes, a tout de même augmenté et son niveau de croissance dépasse celui des hommes. Le nombre des actifs employés de plus de 15 ans a atteint en 2004 et cela d'après le recensement général de la population, 2854700 personnes dont 2121400 hommes et 733300 de femmes.

Evolution de la population active occupée(1994-2004)

	Nb des actifs occupée		Croissance Pop en (1000)	Croissance annuelle(1000)	Croissance en pourcentage
Genres	1994	2004	1994-2004	1994-2004	1994-2004
Masculin	1785700	2121400	335700	33600	1.74%
Féminin	534900	733300	198400	19800	3.21%
Total	2320600	2854700	534100	53400	2.09%

Source : INS

Ces facteurs auront un impact sur les candidats potentiels à l'émigration dont l'émigration clandestine. C'est dans ce sens, que le nombre d'émigrant de sexe féminin a pris une envergure relativement importante, surtout que leur part dans la population en chômage ne cesse de croître.

Evolution de l'effectifs de la population en chômage (18-59 ans)

	1994	2004
Nb des chômeurs (1000)	378.7	432.9
Masculin	279.6	292.4
Féminin	98.8	140.0
% du chômage	15.6%	13.90%
Masculin	15%	12.90%
Féminin	17.2%	16.70%

Source : INS

Nous constatons que les femmes constituent les premières victimes du chômage puisque leur taux dépasse celui des hommes de 4 points. Par ailleurs, les jeunes diplômés subissent de plein fouet les changements que connaît le marché de l'emploi. Habitué à un recrutement presque automatique, les jeunes diplômés trouvent beaucoup de mal à avoir un emploi très vite. Le nombre des chômeurs ayant un diplôme supérieur est passé à titre d'exemple entre 1994 et 1999 de 6300 chômeurs à 21100 chômeurs. Bien que l'Etat essaye de les intégrer dans le marché du travail par

l'intermédiaire de subventions destinées aux patrons et des aides pour créer des entreprises, la précarité ne fait qu'aggraver la situation de ces jeunes et approfondit leur aliénation. Certes ces chiffres datent déjà de quelques années, mais la situation actuelle et à venir sera certainement, sauf miracle, plus ardue avec l'arrivée sur le marché d'autres tranches d'âges .

D'autant plus, quoi que ces chiffres sont officiels, ils nous laissent perplexes. Étant donné qu'ils cachent une réalité de plus en plus ancrée dans le marché de l'emploi tunisien qui est la précarité. Aussi bien les individus que la famille habitués au travail stable et aux contrats à durée indéterminée, se trouvent confrontés à la réalité amère du libéralisme et de l'ajustement structurel.

Cette situation est à l'origine de l'émigration comme fait de société. Des jeunes qui sont en partie diplômés ne peuvent que songer à améliorer leur situation économique, et aspirer à intégrer le monde de l'emploi d'une manière convenable. L'émigration est devenue une obsession pour toute une génération de jeunes qui ne croient plus à une réussite locale tout en comparant leur situation à leur voisins du Nord.

2-Mondialisation et migration

Nul doute, que la mondialisation a constitué le concept le plus utilisé pendant la fin du XX et le début du XXI siècle. Cette réalité, bien qu'elle a été utilisé partout dans le monde, n'avait pas la même signification. Dans ce monde, il y a des requins, des cigognes, des petit oiseaux et des petits poissons migratoires. Si les uns ont vu dans la nouvelle situation le côté libre marché commercial, les autres ont vu le libre marché migratoire. Étant donné que les richesses qui étaient à l'origine concentrée au nord n'ont fait que s'accumuler encore plus, agrandissant ainsi les frustrations et les souffrances au sud.

D'autre part, les citoyens du Sud sujets en permanence à un matraquage médiatique sans précédant se trouvent chaque jour balancés dans un autre monde synonyme de prospérité et réussite. C'est comme cela que « l'incubation » du projet d'émigration est le produit de ces facteurs répulsifs des pays d'origines et les facteurs attractifs des pays d'immigration.

Et comme ces facteurs ne sont plus seulement purement économiques (dû à la pauvreté), on n'observe plus un modèle type de l'émigré-immigré maghrébin encore plus Tunisien à la manière d'avant les années quatre vingt, ce ne sont plus seulement

les immigrants pauvres et dotés d'un faible niveau d'éducation qui viennent pour accepter les emplois les moins attractifs. On trouve des émigrés chefs d'entreprises, des étudiants dans la dernière année de leurs études, des mères et des pères de familles, des femmes enceintes avec un bébé sur les bras, des fonctionnaires.... Et bien sûr des émigrés jeunes hommes pauvres en chômage.

a- Les transformations des facteurs économiques

Le fait migratoire classique était le résultat de l'accumulation primitive du capital résultante direct de l'économie coloniale et de la situation de l'après guerre, mais le fait migratoire contemporain est le résultat de l'internationalisation sans limite de l'économie et des valeurs. Dans un article paru dans la revue *Esprit*¹⁴ Saskia Sassen relate les facteurs économiques nouveaux découlant de la création d'un espace transnational de circulation lui même conséquence de la mondialisation ce qui fait que nous assistons actuellement à la formation d'un marché de travail transnational de plus en plus complexe et flexible. Elle a insisté sur le rôle de la faillite des économies traditionnelles au sud qui a anéanti les chances de survie des petits producteurs, qui sont contraints de devenir des ouvriers salariés ou des émigrés. En plus, elle considère que l'internationalisation économique va favoriser le contact avec les employés locaux ce qui facilite leur immigration. Elle évoque aussi le rôle de l'occidentalisation des systèmes d'enseignement supérieur, qui facilitent la mobilité de la main d'œuvre hautement qualifiée vers les pays occidentaux. Bien que ce phénomène date de plusieurs décennies, il prend aujourd'hui des formes variables, étant donné les interdépendances croissantes entre pays, et l'existence d'entreprises et des marchés mondiaux.

Cette précarité économique que connaît les pays du sud se trouve en permanence et surtout depuis la première guerre américaine contre l'Irak, confronté à des périodes d'instabilité qui affecte des secteurs fondamentaux de l'économie tels que, le tourisme pour certains et les hydrocarbures pour d'autres. Cette instabilité a créé un sentiments d'insécurité tant sur le niveau personnel que sur le niveau professionnels.

D'autre part, dans son éditorial cité plus haut, Withol de Wenden se pose la question sur la mobilité à l'âge de la mondialisation et résuma sa réponse comme suit « En

¹⁴ Sassen Saskia, « *Géo-économie des flux migratoires* », in *Esprit*, N 300, , Paris, Décembre 2003, pp.102-113.

premier lieu, ce qui pousse la mobilité n'est plus tant le désir de fuir la misère que l'attraction que représente les pays riches pour une part souvent diplômée et dynamique de la population, à la recherche des meilleures opportunités (le pull effect est supérieur au push effect). Pourtant, si l'Europe est en demande de cette population qualifiée(voir la décision allemande d'ouvrir un quota d'immigration pour les informaticiens), elle ne doit pas oublier que les non-qualifiés constitueront toujours une part importante des flux.¹⁵

Donc, l'émigration-immigration actuelle n'est plus seulement une manière de fuir la pauvreté et le chômage, c'est toute une autre problématique qui prend le relais de l'immigration-émigration fruit de la colonisation. On assiste à l'apparition de l'immigration fruit de la mondialisation et de la globalisation. Une immigration qui est nouvelle dans la nature de sa population, dans sa structure, dans ses méthodes, dans ses drames et ses bonheurs et dans son aboutissement. C'est ainsi qu'un mot se répète dans tout les discours des personnes* « je suffoque ». Pour quelles raisons il suffoque? Les réponses vont de l'économique jusqu'à le politique mais en passant par les libertés sous toutes ces aspects. Ils peuvent parler des divertissements, des relations entre sexes, de l'argent, de la culture. Cependant l'image qu'ils ont de l'Europe et celle diffusée par les médias ou par les émigrés de retour au pays pour les vacances.

b- Le fait migratoire contemporain résultat de l'interdit

Nous rappelons que l'émigration tunisienne en Europe était historiquement en grande partie non contrôlée, mais la traversée de la méditerranée sur des barques de fortune ou pour les plus chanceux sur des bateaux de marchandises, était réservé pour les personnes qui n'avaient pas de passeport pour des raisons politiques ou juridiques. Néanmoins, l'apparition de la forme actuelle de l'émigration-immigration clandestine sujette à des drames souvent meurtriers, est le résultat du changement de la législation aussi bien en Europe, qu'on Tunisie et dans d'autres pays. En bloquant les frontières devant la main d'œuvre, et en établissant le mur méditerranéen, à une période pendant laquelle le monde s'ouvre aux capitaux, aux marchandises et aux idées, les pouvoirs publics ont poussé les jeunes du Sud à innover dans les méthodes qui leurs

¹⁵ Withol de Withol Catherine, op.cit p,79.

* Référence à notre enquête non encore publiée.

permettent de passer au Nord. Avant la fermeture " totale" des frontières, on pouvait aller en Europe en tant que touriste et s'y installé en attendant la régularisation, maintenant, le contrôle est doublement fait, et cela en amont et en aval. Par conséquent, en réduisant d'une manière drastique les visas et en contrôlant les frontières d'une manière rigoureuse, les traités signés à Barcelone et les autres protocoles ont mit la vie de milliers de jeunes en péril. Les lois Européennes sous l'effet de l'arsenal juridique de Schengen et tout ce qui suit étaient depuis quelques années dissuasives, mais les lois tunisiennes non pas changées vers une forme plus répressive, que depuis 3 ans. Elles prévoient maintenant plusieurs années de prisons pour ceux qui tentent de traverser la frontière d'une manière non légale et des peines beaucoup plus lourdes, pour les organisateurs et les passeurs. Ces peines peuvent atteindre vingt ans de prison ferme et de lourdes amendes.

Néanmoins, dès lors qu'il existe encore une offre d'emploi en Europe et l'espace dans ses rubriques commerciales et culturelles se consolide de plus en plus, l'arrêt de l'émigration Sud-Nord ne sera pas pour demain. Car la prospérité annoncée par les adeptes du libre-échange et du capitalisme sauvage tarde à voir le jour mais paradoxalement cette nouvelle situation n'a fait que créer des milliers de nouveaux chômeurs, de marginaux et d'aliénés. Les entreprises tunisiennes comme dans les autres pays du sud de la méditerranée, n'ont pas pu supporter le premier choc de l'ouverture des barrières tarifaires, et la grande majorité des spécialistes doutent beaucoup de la possibilité de résister aux démantèlements tarifaires prochains, surtout celui du secteur du textile. On a beau attendu dans les pays du sud les investissements étrangers annoncés en grande fanfare après la signature des accords du GATT et la signature des accords avec l'Union Européenne, mais ces investissements tardent à venir et celle qui se sont installés ont fait des assainissements ce qui a mit d'autres employés en chômage. Certes les plus optimistes attendent à ce que ces entreprises réinvestissent leurs bénéfices et recréer de l'emploi, mais cela n'est qu'une hypothèse incertaine. De ce fait, et malgré les sanctions qu'on a évoqué plus haut, les facteurs incitant à l'émigration ne font que proliférer « un peut partout en Europe, les marchés se sont avérés plus forts pour engendrer des flux que les Etats pour les réguler. Affichant une volonté de combattre les migrations irrégulières, ceux-ci ont déployé un appareil juridique et policier qui jusqu'à présent semble avoir pénalisé le migrant

plutôt que son passeur ou son employeur. Un déficit juridique s'est ainsi creusé en matière de protection des droits humains des migrants en situation irrégulière »¹⁶..

Malgré cela, traverser la mer sans avoir parfois des pièces d'identité devient presque la seule solution malgré les conséquences désastreuses et souvent meurtrières. Pris entre la pauvreté, le chômage, le désarroi, les jeunes du Sud, dont les Tunisiens, ne voient plus le bout du tunnel. Si on ajoute à cette équation l'image de la qualité de vie en occident, véhiculée aussi bien par les médias que par les émigrés de retour pour les vacances, le jeune tunisien se trouve dans une situation qui ne lui laisse plus une grande marge de choix. Pour atteindre leurs objectifs les jeunes des pays du sud sont disposés à se sacrifier. De ce fait, l'émigration clandestine n'est plus une manière pour trouver du travail seulement, elle est devenue un acte de "bravoure", pour laquelle on s'organise en bandes et on défie l'Etat synonyme d'échec, de corruption et d'anarchie.

- Mahdi Mabrouk dans son enquête qui est considéré à notre sens comme pionnière en Tunisie* sur l'émigration clandestine, a fait ressortir des témoignages très intéressants. Il a trouvé que presque tout les jeunes qui se préparaient à l'immigration disaient, qu'ils suffoquaient en Tunisie et qu'ils ne peuvent plus supporter la hantise du chômage, de la pauvreté et de la honte. Il cite un de ces jeunes qui disait « qui n'entend pas parler des brûleurs « émigrés clandestins », tout le monde va entendre parlé de ce phénomène, le brûleur ne parle pas beaucoup, ou bien on l'entend pas, mais il a pu faire émerger une crise de toute une génération qui a vu que toutes les portes sont fermées devant elle »¹⁷.

Quand Mahdi Mabrouk parle de la "Harka"* il évoque le symbole du feu qui purifie et qui détruit. En émigrant, le jeune "brûle" son présent entaché de honte, de saleté, de déshonneur, de fragilité, de marginalité ... il tente par cette action de mettre un terme à son vécu et de commencer une nouvelle vie. Il cite un jeune qui se préparait à émigrer qui disait « j'ai envie parfois de m'immoler, j'ai envie d'enlever cette saleté qui en moi. Les gens considèrent quelqu'un comme moi de sale » il ajoute que les

¹⁶ Fargues Philippe, op.cit, pp. 134-135.

* Mabrouk Mahdi, op.cit.

¹⁷ Mabrouk Mahdi, op .cit P, 45.

* * Harka en arabe veut dire brûlure. Ce terme est utilisé pour signifier l'émigration clandestine, il peut signifier aussi traversé les frontières clandestinement où « brûlé » les frontières, Ce terme pourrait être emprunter aux expériences des émigrés clandestins africains et marocains brûlaient leurs pièces d'identité dès qu'ils sont sur le sol Européen afin qu'on puisse plus déterminer leur pays d'origine.

"brûleurs" cherchent à se purifier. Pour cette raison, ils sont prêts à risquer leurs vies qui n'a plus aucune valeur conformément à un dicton arabe qui dit « le feu et non le déshonneur », mais aussi ils sont disposés de brûler tout ce qui les entoure. De cette manière, l'émigration clandestine est une forme de sado-masochisme que l'émigré exprime dans son action, pourtant elle peut être une forme de thérapie et d'espérance qui lui évite la criminalité ou le suicide.

- Chaque été s'instaure "des bourses" d'émigration, dans lesquelles les anciens émigrés racontent aux émigrants potentiels leurs expériences, généralement enflées et truffées de beaucoup d'euphémismes qui font du pays de l'immigration un paradis terrestre. C'est ainsi, que les émigrés-immigrés devenus "notables", deviennent eux même des « vendeurs d'illusions » et préparent sans parfois le savoir, les émigrés clandestins de demain. Par conséquent l'image que font ces jeunes de l'occident en générale et de la France en particulier les pousse à préparer leurs « harka ». La mobilité n'est plus une question de marché de travail, elle est devenue synonyme de réussite, de bravoure et de vie ou de mort. De la sorte, « l'incubation du projet d'émigrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction qui sont fondamentalement d'ordre socio-psychologique »¹⁸.

Devant cette situation, un réseau florissant de passeurs et d'organiseurs de l'émigration s'est créé, puisque la demande de tenter la traversée est de plus en plus élevée, notamment, avec l'arrivée sur le marché de nouvelles tranches d'âges, résultat de la relative fécondité élevée des années soixante dix et début des années quatre vingt. Pour cette raison, on constate « aujourd'hui la forte croissance des filières de migration, à la fois légales et illégales, qui s'ajoute aux dynamiques déjà connues. Ces filières créent des liens entre pays d'émigration et pays d'accueil, au-delà des liens hérités de l'histoire coloniale ou créés par la mondialisation de l'économie. En outre, la caractéristique la plus marquante des migrations contemporaines est l'utilisation de l'infrastructure de l'économie globalisée pour les deux extrêmes des flux migratoires : celui des professionnels transnationaux hautement qualifiés, et celui des trafiquants pour les marchés de travail et l'exploitation sexuelle...de vieux réseaux de trafiquants régionaux peuvent maintenant opérer à échelle mondiale et des réseaux totalement nouveaux voient le jour »¹⁹. Dans notre enquête plusieurs personnes affirment connaître

¹⁸ Hamdouch, B et Khachani, M, Les déterminants de l'émigration internationale au Maghreb, colloques de L'AIDELF, Séance N2, <http://www.aidelf.ined.fr>

¹⁹ Sassen, Saskia, p 103.

des personnes non-tunisiens installés à Lampedusa et qui organise le passage une fois que l'émigrés réussi à rejoindre cette île italienne. Le nom de « L » se répète à chaque fois quand on évoque Lampedusa. Mieux encore plusieurs indices nous affirment qu le trafic triangulaire entre le Maghreb et l'Europe via Malte est organisé d'une manière extrêmement développé.

C'est ainsi, que le marché est devenu globalisé, de nouveaux intérêts sont apparus, elle vont du vendeur d'illusion dans les campagnes maghrébines, jusqu'à l'agriculteur ou le restaurateur Espagnol, Italien, Français ou autres qui trouve dans ces jeunes une main d'œuvre à bon marché et docile. « Dans cette enfer ..d'El Ejido, par exemple, le prix d'une journée de travail est de 30 à 40 euros pour un autochtone, il n'est que de 15 à 20 euros pour les 15000 immigrés de la région dont plus de la moitié est sans papiers »²⁰ Dans cette chaîne il n'y a plus de frontière tout se mêle ce n'est plus un fait local ou national, c'est plutôt un phénomène régional et international. Des réseaux structurés et performants et qui disposent de connexion dans la région et sur tous les rivages, opèrent sans distinction de nationalité ni de couleur, ce qui prime c'est avoir l'argent nécessaire, l'offre et la demande déterminent les prix. D'autre part, les prix peuvent varier si le passeur est Européen ou maghrébin, si le passeur peut garantir un emploi en Europe (surtout en Italie et en Espagne) ou s'il peut régulariser la situation de l'immigré. Hamdouch et Khachani parlent d'une variation qui va de 600\$ à 5500\$. En Tunisie, le prix peut varier en fonction de la personne, de sa situation, de sa nationalité ou du port d'embarquement. Les personnes qui participent dans l'opération en tant qu'intermédiaires dans le recrutement des candidats à l'émigration, peuvent elle aussi bénéficier d'une émigration gratuite et parfois un peut d'argent de poche.

c- Quelques indications statistiques

A ce stade, on manque cruellement de statistiques exhaustives couvrant le nombre d'émigrés ou d'immigrés clandestins ou ceux qui ont tentés d'émigrer clandestinement. On dispose seulement de quelques chiffres parus dans la presse quand la police réalise un coup de filet spectaculaire ou à l'occasion d'un drame que les médias Européens et surtout Italiens mettent en lumière et qui sera repris par les médias locaux.

²⁰ Hamdouch et Khachani, op.cit. p, 6.

Malgré son importance, la question de l'émigration est restée un sujet tabou et cela en raison de son impact politique. Sans doute, les pays dont les embarcations sont originaires, étaient toujours incriminés et sont souvent accusés de laisser faire, pour cette raison les médias tunisiens étaient à notre sens relativement discrets sur cette question. Cependant, on relève quelques informations sur des arrestations qui comprennent parfois le nombre d'émigrés, leurs nationalités, le réseau et parfois l'origine géographique des émigrés.

On peut citer à titre d'exemple quelques parutions dans des journaux locaux d'informations sur des opérations d'arrestations d'émigrés clandestins. Néanmoins, on ne trouve rien sur ceux qui réussissent à passer.

- « A « Ras zébib » un pêcheur vole la barque de pêche de son employeur et tente d'organiser une traversée vers l'Italie, une opération soldée par l'arrestation de quatorze personnes ».²¹
- « Vingt trois personnes se préparaient à naviguer « discrètement » lieu port de La Goulette »²²
- « Arrestation de trente cinq émigrés clandestins originaires de la ville de Gafsa et de deux organisateurs pour avoir tenté de prendre la mer, la région de départ : Sfax, le rendez-vous du départ 8-9 août ²³
- « Des émigrés clandestins défient l'Etat, le nombre des émigrés est de cent cinquante personnes, lieu les côtes de Malte, direction la Sicile, la nationalité Egyptienne et Libyenne »²⁴
- « Arrestation de cinquante neuf personnes qui ont tenté de prendre la mer « Discrètement » au port de La Goulette.²⁵
- « Une opération de police aboutit à l'arrestation de deux groupes d'émigrés clandestins, la première a conduit à l'arrestation de quarante sept jeunes de la région d'Echabaa et la deuxième à l'arrestation de cent personnes, la destination était l'Italie et le prix à payer aux passeurs était entre huit 500 et 800 dinars (1\$ = 1.2 dinars Tu) »²⁶

²¹ Journal « Al-chourouk », mercredi 6 Décembre 2000, Tunis.

²² Journal « Al-sabah », 5 Août 2001, Tunis.

²³ Journal « Al-sabah », 1 Août 2001, Tunis.

²⁴ Journal « Al-sahafaa », 18 Novembre 2001, Tunis.

²⁵ Journal « Al-sahafaa », 1 Janvier 2002, Tunis.

²⁶ Journal « Al-sabah », 6 Mars 2002, Tunis.

- « Des Sénégalais et des Libériens sont venus étudier en Tunisie tentent de rejoindre l'Italie, leur nombre dépasse les vingt personnes, la région de départ La Mahdia, le prix à payer aux passeurs entre 500 et 800 dinars. »²⁷

Nous constatons qu'à l'image de l'économie et du commercial, le côté migration est de plus en plus multinationale. La Tunisie comme le Maroc deviennent des régions de passage. En plus des citoyens tunisiens, maghrébins, et autres nationalités arabes le nombre des citoyens de l'Afrique sub-saharienne ne cesse de croître faisant du commerce du passeur vers le Nord un commerce florissant et poussant parfois les enchères très hautes.

Dans une enquête considérée comme la première en Tunisie sur l'immigration clandestine et qui a touché 300 cas dans trois ports différents (Kélibia, Mahdia et Sfax), notre collègue Mahdi Mabrouk²⁸ a relevé la présence de plusieurs non-tunisiens principalement dans le port de Kélibia(Nord-est tunisien), surtout des africains sub-sahariens et autres maghrébins. Il souligne l'exploitation atroce des intermédiaires et des passeurs, spécialement s'il s'agit de sub-sahariens et d'algériens pendant les événements qu'a connu l'Algérie les dernières années. Pour les Tunisiens, la moyenne du prix du voyage est au environ de 800DT, mais pour les Maliens elle coûte 1500DT, et cela d'après le témoignage de (P) un jeune Malien. Cependant le voyage coûte 3000DT du Mali vers l'Italie via la Tunisie. D'après un autre témoignage de (H.P) un algérien, il dit que « ce monde de passeurs est très brutal, atroce et sans scrupule , il faut avoir l'argent pour passer et il faut le trouver de n'importe quelle manière. Pour les Algériens le prix du passage peut atteindre 2000DT »²⁹

Un recensement limité de quelques journaux et agences presses du 16 août 2003 au 18 juin 2004 montre la diversité de l'origine de ces immigrants.

²⁷ Journal « Al-sabah », 21 Novembre,2002,Tunis.

²⁸ Mabrouk Mahdi, « *El-Harikoun. Pour une approche sociologique du milieu social des immigrés clandestins et de leur imaginaire* », in Revue Tunisienne des Sciences Sociales, N 125, 2003, Tunis, PP, 15-49.

²⁹ Mabrouk Mahdi, op.cit P 27.

Départs clandestins à partir de la Tunisie(2003-2004)

Période	Lieu d'emb	Nbr	Lieu d'arrest	Nat origi	Nom per/arr/sau
12/08/03	Tunisie	250	Lampedusa	bangala- som- Libéria	250
16/08/03	Tun	12	Le large	Tunisie	12(SM)
18/08/03	Tunisie	45	Lampedusa	Tun-Mar	45(ARV)
19/03/2004	Sfax	44	Sfax	Afr-sub-sah- Tun	45(AAD)
Mars 2004	Sfax	61	Sfax(via Libye)	Afr-Sub-sah, Tun	59 + Passeurs(AAD)
Mars 2004	Sousse	70	Plage sousse	Magh+autres	70(AAD)
Mars 2004	Cap-Bon	?	Le large	?	04(SM)
Mars 2004	Tunis	55	Tunis	Gha,Nig- Sier-léo	55(AAD)
06/04/04	Cap-Bon	16	Nab	Tun	16(14 mig+pass+int)(AAD)
02/05/04	?	52	Eaux terr- Tunisiennes	Egypte	52(SM)
05/05/04	Sfax	35	Large de Sfax	Soud-Côte d'iv-Lib	34(SM)
05/06/04	Sfax	11	Large de Sfax	Tunisie	01(SM+06Décès+04 Dis)
05/06/04	Sfax	10	Sfax	Tunisie	10(AAD)
05/06/04	Cap-Bon	18	Large de Kélibia	Tunisie	18(AM)
09/06/04	Bizerte	11	Ras Jbel	Tunisie	11(AAD)
11/06/04	Bizerte	07	Bizerte	Tunisie	07(AAD)
11/06/04	Bizerte	18	Bizerte	Tunisie	11(AM)
18/06/04	Cap-Bon	11	Large du Cap-Bon	Tunisie	11(AM)

AAD :Arrestation avant le départ ; AM : Sauvetage en mer ; ARV : Arrestation à l'arrivée en Italie
Source : Journaux tunisiens, AFP, Reuter.

Les informations concernant le nombre des personnes arrêtés demeurent non connu, encore moins celui des émigrés clandestins réels. Ce qu'on peut dire à ce propos, que 85% des personnes interrogées dans notre enquête, affirment qu'ils sont prêt à immigrer. Et que 70% ont dit qu'ils vont œuvrer pour cela et que 35% peuvent si nécessaire immigrer clandestinement.

Comme conclusion nous pouvons dire que le phénomène migratoire actuel est le fruit des transformations, non seulement de tout l'espace méditerranéen, mais il le dépasse pour tout son « environnement ». La situation économique et démographique a créé les conditions propices au développement de l'émigration dans toutes ces formes « légale » ou « clandestine ». En raison de la tendance actuelle, il n'y a pas beaucoup de personnes qui pensent que l'émigration pourrait s'arrêter dans un avenir proche. Cependant, si les décideurs et les hommes politiques au Nord dramatisent beaucoup la question sans parler de l'apport réel de cette immigration, ceux des pays du Sud tardent à comprendre et à résoudre les maux à l'origine de ces formes d'émigration.

Références bibliographiques

- Cesari Jocelyne, « *Les réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb : l'international sans territoire* », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 13, 1997. pp.81-93.
- Fargues Philippe, « *L'émigration en Europe vue d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient* », in *Esprit* N 300, décembre 2003, pp125-143.
- Ganiage Jean, *La population européenne de Tunis au milieu du XIX siècle*, étude démographique, PUF, Paris, 1960.
- Gildas Simon, *L'espace des travailleurs tunisiens en France, structure et fonctionnement d'un champs migratoire international*, Poitiers, 1979.
- Hamdouch, B et Khachani, M, « *Les déterminants de l'émigration internationale au Maghreb* », colloques de L'AIDELF, Séance N2, <http://www.aidelf.ined.fr>
- Kassar Hassène, « *L'espace migratoire Franco-Tunisien : Historique et perspectives* », sous la direction de Léon Tabah, EHESS , Paris, Mai 1994.
- Mabrouk Mahdi, « *El-Harikoun. Pour une approche sociologique du milieu social des immigrés clandestins et de leur imaginaire* », in *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, N 125, 2003, Tunis, pp.15-49.
- Montenay Yves, « *Démographie Politique des Pays Arabes* », sous la direction de Gérard-François Dumont, Paris-Sorbonne (Paris IV), Paris, Septembre 1994.
- Sassen Saskia, « *Géo-économie des flux migratoires* », in *Esprit*, N 300, Décembre 2003, Paris, pp.102-113.
- Singer-Kerel Jeanne, « *Les actifs maghrébins dans les recensements français* » in *Maghrébins en France : émigrés ou immigrés ?* » CRESM-CNRS, Nov 1985, Paris, pp.81-100.
- Withol de Wenden Catherine, « *Penser la mobilité* », in *Esprit*, N 300, Paris, Décembre 2003, pp. 78-79.

Références Statistiques

- Chiffres du ministère des affaires étrangères tunisien, Tunisie.
- Chiffres de l'Institut National des Statistique, Tunisie.

Les journaux

- Journal « Al-chourouk », mercredi 6 Décembre 2000, Tunis.
- Journal « Al-sabah », 5 Août 2001, Tunis.
- Journal « Al-sabah », 1 Août 2001, Tunis.
- Journal « Al-sahafaa », 18 Novembre 2001, Tunis.
- Journal « Al-sahafaa », 1 Janvier 2002, Tunis.
- Journal « Al-sabah », 6 Mars 2002, Tunis.
- Journal « Al-sabah », 21 Novembre, 2002, Tunis.